

Compte rendu des réunions de l'Assemblée Générale du CC SUD Mardi 29 Juin 2021 – Visioconférence

Nombre de membres présents : 34 Nombre de membres représentés : 35

ORDRE DU JOUR

13:30	Accueil des participants Validation du Compte rendu de la dernière réunion Validation de l'ordre du jour
13: 45	Exercice de fonctionnement 2020-2021 du CC Sud Présentation des comptes par le CAC (Résolution 1 – validation des comptes) Panorama de l'activité (Résolution 2- validation du rapport d'activités) Adhésion et départ des membres
14:30	Exercice de fonctionnement 2021-2022 du CC Sud Présentation du budget prévisionnel (Résolution 3 : validation du budget prévisionnel) Présentation du programme de travail (Résolution 4 : validation du programme de travail)
15 :00	Fonctionnement du CC SUD Présentation du questionnaire d'audit interne
15:15	Questions diverses
15:30	Fin de la réunion

Le mardi 29 Juillet 2021 par visioconférence, les membres du CC SUD se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 28 mai 2021. Les documents suivants ont été mis à disposition des membres :

· Rapport d'activité





















- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31/03/2021
- Budget prévisionnel
- Programme de travail

Il est établi une feuille de présence, celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par M. Aurélio BILBAO président de l'association.

Il est assisté par le secrétariat de l'association : Mmes Aurélie DRILLET et Chloé POCHEAU.

La séance est ouverte à 13h40

Aurelio Bilbao, président du CC Sud a ouvert la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur participation. Aurelio Bilbao a ensuite exprimé ses vœux de prompt rétablissement à Nicolas Fernandez Munoz, atteint pour la deuxième fois du Covid-19.

Le compte rendu ainsi que l'ordre du jour de la précédente réunion ont été validés à l'unanimité.

1. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2021

Julien Barbeau, Commissaire aux comptes du CC Sud (Cabinet In Extenso) a présenté les comptes de l'exercice 2020-2021. Le Commissaire a certifié que les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2021 sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères, ils donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de l'exercice 2020-2021. Les comptes présentent un résultat excédentaire de 125 000 euros (97 000 à l'exercice précédent), dû notamment à la crise sanitaire et un abaissement des charges (baisse des frais de déplacement). Comme les financements de l'association sont liées au volume des dépenses engagées on observe également une baisse des produits d'exploitation sur cet exercice (300 000 euros, contre 400 000 euros l'exercice précédent). Cet excédent vient renforcer les fonds propres de l'association, donc sa trésorerie, et lui permettent d'avoir un an de fonctionnement





















d'avance, c'est une structure financière tout à fait saine.

<u>Résolution 1 :</u> L'assemblée générale a validé le rapport financier et les comptes de l'exercice clos à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat en report à nouveau.

En réponse à Aurelio Bilbao et Javier Lopez (OCEANA), Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD) a précisé que si un remboursement (91 000 euros) à la Commission Européenne devait être effectué cela n'impactait pas la trésorerie du CC SUD, il s'agit de deux processus distincts.

2. Approbation du Rapport d'activité

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté le rapport d'activité de l'exercice 2020-2021, en passant en revue les différentes réunions organisées par le CC SUD, les taux de participations et les avis publiés afin de répondre au programme de travail. Chloé Pocheau a également informé les membres du départ de certains membres, en particulier liés à la suppression du groupe insulaire et la création du CC RUP, ainsi que de l'arrivée de la Cooperativa gallega del Mar Sta Eugenia.

<u>Résolution 2 :</u> Ce rapport a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale.

3. Approbation du Budget prévisionnel

Aurélie Drillet (Secrétariat du CC SUD), a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'exercice 2021-2022. La contribution de la Commission européenne a été revue à la hausse, passant de 280 000 euros à 335 000 euros. C'est le principal changement pour les recettes estimées, les contributions des Etats Membres et des régions françaises, restent identiques. Les cotisations des membres sont légèrement en baisse, car certains *commitments* n'ont pas été reçus à temps et ne peuvent donc être intégrés au budget prévisionnel, mais aussi car plusieurs membres, notamment Açoriens quittent le CC SUD pour rejoindre le CC RUP.

Concernant les dépenses, celles-ci sont estimées de façon semblable aux exercices précédents, en espérant un retour aux réunions physiques très prochainement.

Résolution 3 : Le budget a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.





















4. Approbation du Programme de travail

Chloé Pocheau, a présenté le programme de travail pour l'exercice 2021-2022, en précisant les travaux qui ont déjà été initiés.

• Priorité 1 : Plans de gestion et règles d'exploitation

Plan de gestion Eaux Occidentales Approche mono spécifique (Sardine du Golfe, Sardine ibérique, Chinchard sud, Langouste rouge, Thon germon, Thon rouge)

• Priorité 2 : Accompagnement de l'actualité communautaire

Suivi opérationnel de l'OD et reporting Avis sur les possibilités de pêche pour 2022 Règlements communautaires Covid-19 Brexit

• Priorité 3 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Echouages de mammifères marins dans le Golfe de Gascogne Mise en œuvre de l'approche écosystémique Suivi des développements du CIEM

• Priorité 4 : Soutien de la pêche artisanale

Espèces invasives Relève générationnelle et modernisation des navires

Jérôme Jourdain (UAPF) a ajouté que les sujets environnementaux prenaient beaucoup d'ampleur, de nombreuses conventions internationales sont en préparation, et donc de nombreuses consultations seront programmées, le CC SUD devrait donc s'y préparer.

Santiago Folgar Guttierez (AVOCANO) a proposé au secrétariat de reprogrammé des groupes de travail aux Asturies, dès que la situation sanitaire le permettra.

<u>Résolution 4</u>: Le programme de travail a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale du CC SUD.





















Les dates des prochaines réunions du CC SUD ont également été annoncées par le secrétariat :

er

1. GT Ad-Hoc Sardine ibérique : 1 Juillet

2. Atelier Thon rouge: 19 Juillet

3. Présentation des avis du CIEM : 7 septembre

4. GT Ad-Hoc Covid : 7 septembre5. Groupes de travail : 14 – 15 Octobre

6. Comité Exécutif: 9 Novembre

5. Fonctionnement du CC SUD

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté le questionnaire d'audit interne qui sera transmis aux membres afin de déterminer leurs degrés de satisfaction sur plusieurs éléments clés du CC SUD (programme de travail, participation, représentation externe, communication...) et identifier des pistes d'amélioration. Les membres ont jusqu'au 31 Aout 2021 pour y répondre, les résultats seront présentés lors des prochains groupes de travail (Octobre 2021). Le questionnaire permet aux membres qui le souhaitent de rester totalement anonymes.

Javier Lopez (OCEANA), Aurelie Bilbao (Président du CC SUD), Serge Larzabal (CNPMEM), Maria Jose Rico (Federation des Asturies) ont remercié le secrétariat pour ce travail et encourage l'ensemble des membres à participer à cette consultation et faire progresser le CC SUD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14:30

















